

LIBERTÉ, ÉGALITÉ...

facebook.com/snalc.creteil



...TOUS CONNECTÉS

C'est la dernière trouvaille du Conseil général du Val-de-Marne, à l'occasion de la distribution à tous les élèves de Sixième d'un ordinateur portable. On peut penser ce que l'on veut de cette (onéreuse) initiative qui sacrifie à l'air du temps, mais le slogan a le mérite de souligner une réalité que des faits divers quasi-quotidiens imposent à nos consciences : **la FRATERNITÉ n'est plus à la mode !** Et c'est un drame pour notre École. Car la Fraternité était son ultime cheval de bataille.

La Liberté, en effet, n'a jamais été qu'un objectif, souvent lointain : pour que l'élève devienne un jour un citoyen libre, il faut qu'il se soumette au professeur, qui est – les mots ont un sens – le maître. Lui donner sa liberté, ou lui laisser sa liberté, comme l'exigent certains pédagogues, ne sont que des antilogies. La liberté s'acquiert, se conquiert ; elle ne se donne pas, et ne préexiste pas dans l'enfant qui est confié à l'institution scolaire.

L'Égalité, quant à elle, n'a jamais été qu'une égalité de droits et de devoirs. Des irresponsables cyniques ou inconséquents ont parfois voulu faire croire, à coup de collègue unique et d'abolition des notes, qu'il y aurait une égalité naturelle de capacités et de talents entre les élèves. Ils n'ont réussi qu'à rendre l'échec scolaire plus inacceptable encore qu'autrefois, en ont supprimé des remèdes qui, malgré leurs défauts, avaient l'avantage d'exister, et, enfin, en ont rejeté la faute sur les professeurs.

La Fraternité, ou encore le « vivre ensemble », était donc la dernière raison d'être de notre système ; l'ultime argument en faveur des classes hétérogènes ; la justification de la baisse des exigences en général, et du massacre du lycée en particulier – désormais « lieu de vie », comme chacun sait. Mais le Conseil Général du 94, dans sa sagesse (involontaire) nous présente le constat (de décès) qui s'impose : **la Fraternité a volé en éclat sous les coups répétés d'incivilités tolérées et de violences impunies.**

La solution nous est donnée dans le même élan : pour que le « vivre ensemble » ne devienne pas un « mourir ensemble », **il faut se rabattre sur une Fraternité 2.0**, où tout le monde est connecté mais où personne ne se rencontre, afin que les insultes, bagarres, et autres agressions soient repoussées dans la virtualité lénifiante de l'Internet. Afin, surtout, que le décalage croissant entre l'élève rêvé – vous savez bien, celui qui « construit lui-même ses propres savoirs » parce qu'il en « sent la nécessité » – et les élèves réels, tellement divers, soit moins visible.

Mais poussons la logique jusqu'à son terme. Si la Fraternité n'est plus, et si la virtualité est la solution, **le Graal est à portée de main : c'est l'e-learning !** Un fantasme de technocrate : plus de bâtiments à construire, entretenir, chauffer ; plus de ramassage scolaire ; plus d'indiscipline ni de faits divers ; beaucoup moins de professeurs (les logiciels font leur travail tellement mieux, n'est-ce pas ?) ; encore moins d'administratifs... Un écueil demeure : comment s'assurer que les élèves travailleront devant leur écran, plutôt que d'aller divaguer dans les réseaux sociaux et autres jeux en ligne ?

À cette question, pas (encore) de réponse, mais un mauvais esprit me souffle cette remarque perfide : les élèves travaillent-ils vraiment en classe ? Et un bon nombre d'entre eux ne sont-ils pas déjà plus concentrés sur leur *smartphone* que sur le cours ? Alors...

Loïc VATIN, Président académique

Éditorial	p.1
La double peine des professeurs de langues	p.2
La filière STI2D sur le terrain	p.3
Journée de formation du 23 novembre 2012	p. 3
Des sous !	p. 4

Directeur de publication

Franck MOULS
6, rue de Beaune
45340 BORDEAUX EN GÂTINAIS

Imprimeur

Veoprint
94, rue de Courcelles
75008 PARIS



LA DOUBLE PEINE DES PROFESSEURS DE LANGUES

Lors de la dernière rentrée, les professeurs de langues vivantes découvraient avec stupeur la réforme complète de l'épreuve pour le bac 2013, l'introduction d'un **contrôle continu** et la **fin de l'anonymat** pour les candidats. Rien que ça ! Les épreuves des séries S, ES et STG devant se dérouler pour la première fois en **deux épreuves orales et une épreuve écrite**.

En février*, la **compréhension orale** s'évaluera à partir d'un bref document audio ou vidéo que les élèves écouteront 3 fois dans la langue étudiée avant de le résumer en... **français** ! Le correcteur sera leur professeur (note sur 10).

En avril, lors de l'**expression orale**, les candidats tireront au sort un sujet parmi les thèmes étudiés (et imposés !) dans l'année, puis dissertent sans texte ni document à l'appui, toujours devant leur professeur (note sur 10).

Ces deux nouvelles épreuves nous laissent dans un grand désarroi ; en effet, où trouver les documents audio ou vidéo, sachant qu'il est interdit d'utiliser les CD des manuels de langues ? Comment organiser cette épreuve au sein de l'établissement ? Comment noter l'épreuve en français, « sans exigence d'exhaustivité » comme le stipulent les consignes officielles ? Et comment gérer le surcroît de travail occasionné par la recherche des documents adéquats ? Sans compter que les professeurs devront saisir eux-mêmes les notes des deux épreuves orales...

Au mois de juin, enfin, les élèves passeront l'**épreuve écrite**, et anonyme cette fois, dans les conditions habituelles du baccalauréat (notée sur 20). Au total donc 3 épreuves à préparer en... **2 heures de cours hebdomadaires** !

Et comme si cela ne suffisait pas, les mêmes professeurs de langues se voient privés en grand nombre de leur **heure de première chaire**. Les séries S, ES et STG ont, avec la réforme, le même horaire hebdomadaire, la même épreuve au bac et le même coefficient. Un professeur ayant les trois séries, c'est à dire 6 heures de cours hebdomadaires, celles-ci ne comptent plus désormais que pour 2 heures ! Il fallait y penser, non ? **Vous avez dit dindons ?**

Marie-Hélène Burnouf-Hierholtz, Secrétaire académique

*** Un délai supplémentaire vient d'être accordé jusqu'en mai**

REPAS AMICAL

Afin de faire connaissance et d'échanger autour des réformes en cours et à venir, le Bureau Académique du **SNALC-Créteil** vous propose deux repas amicaux.

- À **Fontainebleau**, le **vendredi 22 mars** au soir, à **19h30** au restaurant le Bistrot Gourmand, 21 bd Magenta (entre l'Obélisque et le Château)
- À **Torcy**, le **vendredi 24 mai** au soir, à **19h30**, à l'hôtel Campanile, 34 rue du Général de Gaulle, 77200 Torcy.

Tous les détails en temps utile sur notre site internet.

LE SNALC-CRÉTEIL À VOTRE SERVICE

<http://snalc.creteil.free.fr>

Président

Loïc VATIN

☎ 09 53 77 86 60

✉ 09 58 77 86 60

✉ snalc.creteil@gmail.com

Trésorière

Damienne VATIN

93, avenue Mendès-France

94880 NOISEAU

Gestion académique

Loïc VATIN

Voir ci-dessus

Olivier DURAND

☎ 09 63 65 71 95

✉ snalcdurand@orange.fr

Émilie LOUIS-BOUZID

☎ 01 46 74 00 64

✉ louis.e@bbox.fr

Alexandre FIEBIG

☎ 09 62 32 04 38

✉ snalc.creteil@laposte.net

Franck MOULS

✉ snalc-mouls@orange.fr

IUFM :

Ludovic GELLÉ

✉ ludovic.gelle@ac-creteil.fr



L'équipe académique du
SNALC-CRÉTEIL
vous souhaite
une excellente année
2013 !

INFORMATIONS
CONSEILS
SNALC
4 rue de Trévise
75009 PARIS
M° Grands Boulevards
Tél.: 01 47 70 00 55
Courriel : info@snalc.fr

LA FILIÈRE STI2D... SUR LE TERRAIN

Je suis enseignant au lycée Le Corbusier à Aubervilliers (93). Il y a trois ans que nous avons entendu parler de la réforme des lycées.

Il y a deux ans, des collègues enseignant en 1STI ont participé à quelques journées de formation : ils ont été très déçus... Ils n'ont rien appris de nouveau sur la façon d'exploiter le référentiel. Pour ce qui concerne les formations concernant les logiciels spécifiques, elles ont majoritairement été jugées insuffisantes.

L'an dernier, j'enseignais en TSTI : on ne m'a proposé aucune formation. Le plus surprenant dans tout cela, c'est qu'il y a eu des formations sur certains logiciels dans notre lycée, mais mon collègue et moi qui enseignions en TSTI n'y avons pas été conviés !

L'an dernier nous avions trois classes de 1ère STI2D, cette année nous constatons que la filière a perdu des élèves car nous n'avons plus que deux classes ! Par conséquent, je dois effectuer 5h d'enseignement transversal en TSTI2D sans avoir reçu la moindre formation. Je me rends bien compte que je ne suis pas capable d'enseigner avec efficacité des matières comme la mécanique, l'architecture, la construction, ou encore le génie énergétique, pour lesquelles je n'ai jamais été formé.

La solution de la hiérarchie locale pour pallier cette difficulté est de récupérer des cours et des TD sur Internet, au risque de paraître ridicule quand un élève pose une question à laquelle l'enseignant ne sait répondre. Autre problème : comment peut-on évaluer objectivement un élève sur un contenu que l'on ne connaît pas, peu, ou mal, et sur lequel on ne possède pas un recul suffisant ?

Un mois et demi après la rentrée scolaire, un séminaire STI2D s'est tenu, avec pour objectif de rassurer les professeurs. Les exemples d'activités élèves, et l'organisation pédagogique m'ont paru surréalistes, et n'ont pas été mises en situation avec des élèves. On met surtout en avant le contexte économique, l'étude de dossier, **on parle peu des savoirs et de leur exploitation, enfin, on ne sait pas ce que l'élève doit retenir...**

Concernant la pédagogie, les centres d'intérêt ont été définis tardivement alors que, lors d'une inspection, le fait de n'avoir pas défini des centres d'intérêt constitue une faute.

Des éclaircissements ont eu lieu concernant l'épreuve d'enseignements technologiques transversaux au Baccalauréat (4h et coefficient 8) : je trouve inquiétant le **décalage entre les exigences affichées de l'épreuve et le niveau réel des élèves.**

Enfin, les regroupements disciplinaires mécontentent nombre de professeurs. A titre d'exemple, un collègue de Génie mécanique s'est retrouvé en spécialité SIN et en Terminale !

Finalement un séminaire pour « rassurer » les enseignants mais qui, pour moi, ne peut occulter la **mort programmée de l'enseignement technique** en lycée.

JOURNÉE DE FORMATION SYNDICALE DE SUCY-EN-BRIE

Le Président Académique, Loïc Vatin, a accueilli avec grand plaisir les nombreux participants à la journée de formation du 23 novembre dernier, au lycée Montaleau, dont la réputation n'est plus à faire.



Le Lycée Hôtelier de Sucs-en-Brie abritait dans ses locaux cette journée de travail. Les adhérents présents ont pu rencontrer les membres du Bureau et échanger avec eux leurs dernières impressions de « terrain ».

Ils ont aussi appris quelles étaient les différentes activités institutionnelles du **SNALC**, son rôle au jour le jour vis à vis des collègues, les commissions auxquelles il participe, ou encore ses travaux auprès du Rectorat.

Un excellent repas servi par les élèves du lycée a regroupé à midi les participants de cette journée dans une ambiance chaleureuse et amicale.

IL A OSÉ LE DIRE

Karl Lagerfeld, dans *Le Point* du 1^{er} novembre : « Je suis le premier à dire qu'il faut apprendre le latin et le grec [...] La baisse du niveau intellectuel fait que la réalité devient très médiocre, mais allez expliquer cela... »

DES SOUS !

« On demande des moyens. Pas pour nous, hein ? C'est pour nos élèves ! ». Qui n'a jamais été témoin, en salle des professeurs ou lors d'une manif, de cette posture ridicule affichée fièrement par un collègue inconscient de sa conformité et signifiant implicitement que les professeurs, après tout, ne sont pas si mal payés ?

« Oui, mais ça, c'était avant », nous répond la pub, comme en écho. S'il est vrai que notre profession décroche régulièrement la médaille d'or aux jeux olympiques du masochisme, sa paupérisation est devenue si évidente que même le ministre s'en est récemment ému, succédant en cela à Nicolas Sarkozy qui a régulièrement abordé le thème sans jamais dépasser le stade du discours.

Larmes de crocodile ? Au moins avait-il défiscalisé les heures supplémentaires. Si la gauche les a supprimées, elle n'est pas en revanche revenue sur **l'augmentation progressive des cotisations retraites**, ni sur **le scandaleux jour de carence**. Un oubli sans doute... mais elle n'oubliera pas bien sûr d'augmenter les impôts sur ces mêmes heures : c'est ce qu'on appelle une double peine.

La peine est triple, en fait, voire quadruple : le point d'indice n'a pas bougé depuis 2010 pendant que les prix s'envolent. La taxation des riches est quant à elle une vaste plaisanterie : Depardieu vient de le prouver, dans le rôle de l'arbre qui cache la forêt. Ses camarades friqués sont depuis longtemps, qui, exilé en suisse, qui, réfugié chez les Belges, au Luxembourg ou ailleurs. Les paradis fiscaux ne manquent pas. Mais pour planquer du blé, encore faut-il en avoir... C'est d'ailleurs là le problème : comme d'habitude, la gauche s'en prend à ceux qui ne peuvent pas se défendre, c'est à dire les théoriques classes moyennes, à commencer par nous.

Ajoutons que le ver était dans le fruit dès le départ : si la droite s'était effectivement rendu coupable de tailler dans les effectifs de façon irresponsable, la gauche est retombée dans **le piège trop classique de vouloir à tout crin privilégier la quantité sur la qualité**. Plutôt que de se décider enfin à payer correctement ses professeurs et rétablir leur autorité, le gouvernement est persuadé que des recrutements massifs résoudront tous les problèmes.

C'est l'illusion de l'assistantat ou de *l'élève au centre* : les petits chéris ne travaillent pas ? Entourons-les d'éducateurs *low-cost* qui vont les chouchouter avec du ludique et un formidable *travail en équipe*. Un militant ne remplace pourtant pas un enseignant, sans quoi l'échec est programmé.

Le plus beau ? Ces recrutements resteront sans doute lettre morte, plus personne de sérieux ne voulant faire carrière dans ces conditions. Le serpent se mord la queue et la vérité reste désespérément ailleurs.

Emmanuel PROTIN, Vice-président académique

NOS TRAITEMENTS

Voici les dates de versement de nos traitements pour l'année 2013. Information importante, s'il en est, depuis que **notre pouvoir d'achat baisse à un rythme accéléré** : gel du point d'indice, hausse de la cotisation pour pension, inflation, hausse de la TVA et de la CSG !

On peut retenir que le traitement est systématiquement versé le 3ème jour ouvré avant la fin du mois, sauf en décembre.

MOIS DE LA PAYE	DATE DE VIREMENT
JANVIER	29
FÉVRIER	26
MARS	27
AVRIL	26
MAI	29
JUIN	26
JUILLET	29
AOUT	28
SEPTEMBRE	26
OCTOBRE	29
NOVEMBRE	27
DÉCEMBRE	20

Le site du SNALC-Créteil : <http://snalc.creteil.free.fr>

L'actualité de notre académie ne se résume pas au contenu de ce courrier. Pour vous tenir informé de façon plus complète au jour le jour, nous vous invitons à vous rendre régulièrement sur notre site.



Vous y trouverez des renseignements sur les mutations, les communiqués de presse au fur et à mesure de leur parution, les différents numéros du courrier académique, différents guides, les lettres d'information des professeurs d'E.P.S. et celles des enseignements professionnels et technologiques, les barèmes d'avancement, les bulletins d'adhésion etc...

Si vous souhaitez y trouver d'autres renseignements ou participer à son contenu en nous apportant articles et/ou dessins sur l'actualité, n'hésitez pas à nous contacter.